

Zones humides

Bilan de l'année 2017

Le **Grenelle de l'environnement** donnait comme objectif l'acquisition de 20 000 hectares de zones humides d'ici 2015, dans un but de préservation, afin de protéger ces milieux et les services écologiques et économiques qu'ils rendent.

Le 3^{ème} **plan national « zones humides »** 2014-2018 est venu appuyer cette démarche avec notamment comme objectifs :

- l'amélioration des pratiques sur les zones humides,
- le développement d'outils de gestion performants,
- le renforcement des engagements de la France quant à la mise en œuvre de la convention de Ramsar qui vise à préserver les zones humides à l'échelle mondiale.

La **Loi sur l'eau et les milieux aquatiques** de 2006 réglemente les atteintes portées aux zones humides en définissant notamment des seuils de surface impactée nécessitant déclaration ou autorisation. Par ailleurs, l'arrêté de 2008 définit précisément **comment délimiter les zones humides**.

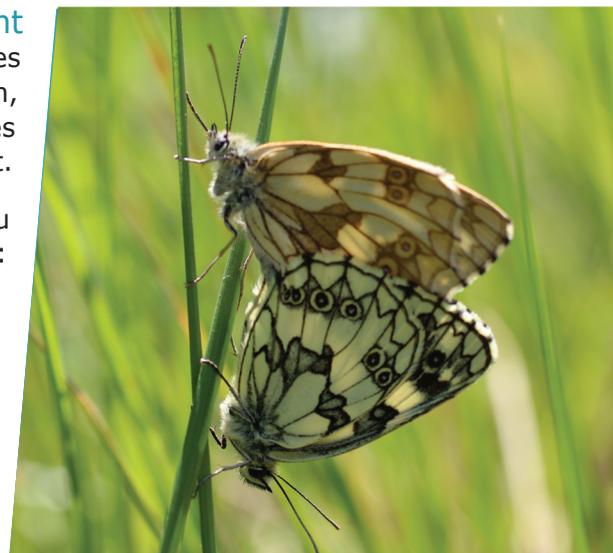
Aussi, la réglementation nationale impose aujourd'hui la mise en œuvre de mesures compensatoires pour tout projet portant atteinte à ces milieux.

Au niveau régional, cette volonté de protection se traduit dans le **Schéma régional de cohérence écologique** par un objectif complémentaire : la préservation et la restauration des **continuités écologiques**.

Le Département de Seine-et-Marne s'est engagé, quant à lui, aux côtés de nombreux partenaires, parmi lesquels Seine-et-Marne environnement, dans le troisième **Plan Départemental de l'Eau (PDE) 2017-2021** qui reconnaît l'importance des zones humides dans l'épuration et la régulation des eaux, et les intègre à ce titre dans sa politique d'amélioration et de valorisation des milieux aquatiques et humides en lien avec les projets de territoire.

C'est dans ce cadre que **Seine-et-Marne environnement** réalise, à la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département, une **mission d'accompagnement à la protection et valorisation** de ces espaces menacés :

- ▶ **sensibilisation des élus** et services techniques à la présence des zones humides sur leur territoire,
- ▶ accompagnement pour protéger ces milieux au niveau des **documents d'urbanisme**,
 - ▶ aide et incitation à l'**acquisition**,
 - ▶ accompagnement des **gestionnaires et des propriétaires** dans la gestion particulière de ces milieux et leur valorisation,
- ▶ animations pour les **scolaires** (primaires, collèges, lycées) : découverte des zones humides et de leurs effets, en classe et sur le terrain,
- ▶ organisation de **sorties grand public** sur les espaces naturels sensibles du Département ou dans les communes pour faire découvrir le rôle très important de ces milieux ainsi que la richesse de leur faune et la flore.



Demi-deuil (Melanargia galathea), Chl. Chabert, SEME



Journée technique «(re)mise en valeur des mares», Pomponne, 10 septembre 2017

4 **conseiller(ère)s** zones humides assurent ces missions :

Charlie Darenne,

Anaïs Demarty,

Jumaanah Khodabocus,

et une personne en cours de recrutement

Chiffres

En 2017,

17 portés-à-connaissance,
et **65** avis sur PLU⁽¹⁾



Formation odonates, site naturel du marais d'Épisy, Moret-Loing-et-Orvanne

18 animations/formations
grand public

5 conseils techniques
pour des particuliers

19 animations scolaires

auprès de **630** personnes
et **360** enfants



Clé de détermination « Les p'tites bêtes aquatiques », signature du 3^{ème} PDE, hôtel du D^épartement, Melun

Bilan de l'année 2017

Intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme

Seine-et-Marne environnement (SEME) a réalisé **17** « portés-à-connaissance » (dont 1 pour un PLU⁽¹⁾ intercommunal et 1 pour l'élaboration d'un SCoT⁽²⁾) et **65** « avis sur PLU » proposant à chaque fois un zonage et un règlement propres aux zones humides: le **zonage Nzh**. Au total, ce sont **2810 ha de zones humides** qui ont été protégés dans les documents d'urbanisme depuis le début de la mission.

Nous avons participé aux réunions relatives à l'élaboration du PLU d'une **trentaine de communes** et participé aux réunions ou ateliers relatifs à l'élaboration des SCoT **Grand Provinois, Melun Val de Seine et Marne et Gondoire**.

Conférences

Nous avons présenté à plusieurs reprises notre méthodologie pour l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme (journée technique du SIARCE⁽³⁾, Ateliers de la Biodiversité de la CAMG⁽⁴⁾, etc.).

Lors des **Ateliers de la biodiversité** consacrés à la trame bleue, nous sommes intervenus au sujet du chantier de restauration de la mare communale de **Pomponne**.

D'autres conférences sur les zones humides (fonctionnalités, menaces, aspects réglementaires, etc.) ont été réalisées.

Au total, près de **240 élus et techniciens** ont participé à ces journées.

Journée technique

Organisée avec la SNPN⁽⁵⁾ et le CAUE⁽⁶⁾ 77 sur la **(re)mise en valeur des mares**, la journée a souligné les intérêts (écologiques, épuratoires, paysagers, etc.) de ces milieux naturels grâce à l'intervention de plusieurs partenaires (SNPN, Aquil'Brie, CAUE, Département 77...). Une visite a eu lieu l'après-midi sur la mare en cours de restauration de la commune de **Pomponne**.

27 élus et techniciens étaient présents.

Participation à l'élaboration du 3^{ème} Plan Départemental de l'Eau

Après avoir participé à la réalisation du PDE⁽⁷⁾ 2017-2021 et dans le cadre de sa signature, SEME a animé un **atelier** auprès de **collégiens** qui ont pu observer les espèces vivants dans une mare.

Un **nouvel outil pédagogique** a été développé à cette occasion : une clé de détermination pour **apprendre à identifier** « les p'tites bêtes aquatiques ».

Ce nouveau support, qui a rencontré un franc succès, a également été utilisé lors de la **Ronde à Vélo à Fontainebleau**, et à l'occasion d'une sortie nature.

Par ailleurs, nous avons accompagné des particuliers s'interrogeant sur une problématique liée aux zones humides (droit à construire, entretien d'une mare, etc.)

sur notre département

Journée mondiale des zones humides

Pour la 7^{ème} année consécutive, SEME a centralisé toutes les manifestations réalisées sur le département pour éditer un riche programme d'animations : **33 événements** ont ainsi permis de sensibiliser **410 Seine-et-Marnais** sur l'importance des zones humides, et de placer la Seine-et-Marne à la **3^{ème} place** des **collectivités les plus actives de France** en termes de nombre d'animations.

Acquisition de zones humides

SEME poursuit son activité d'accompagnement dans l'acquisition de parcelles situées en zones humides dans un but de restauration et de préservation.

SEME a travaillé avec le **Conservatoire des espaces naturels** (Pro Natura IDF) et l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie** pour l'**acquisition de 3 ha de zones humides** au sein de la Réserve Naturelle Nationale de la **Bassée**.

SEME accompagne également des entreprises pour la mise en place de mesures compensatoires, nécessitant des acquisitions foncières et des travaux de restauration (sur les communes de **Saint-Cyr-sur-Morin, Sammeron, Marolles-sur-Seine et Jaulnes**).

Château-Landon

SEME a accompagné la commune de **Château-Landon**, en partenariat avec le **syndicat du bassin du Fusin**, dans la restauration et l'aménagement d'une zone humide d'un peu plus de **5 hectares**.

Les travaux de restauration et d'aménagement terminés, la zone humide des **prés Patouillats** a été inaugurée avant l'été.

Restauration d'une noue et d'une zone humide

SEME a accompagné **Eau de Paris** pour répondre à l'appel à projet « Initiative Biodiversité » proposé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Le projet consiste en la **réalimentation en eau d'une noue** et la **restauration d'une zone humide** d'expansion de crues.

Des passages sur site ont été effectués au cours de l'année pour des **inventaires** botaniques et **relevés** de hauteur d'eau.

Restauration de milieux

La commune de **Liverdy-en-Brie** a lancé début 2017 une étude pour la **restauration de deux plans d'eau** communaux. En parallèle de sa participation aux différents comités de pilotage, SEME a proposé un projet de restauration pouvant être étudié par les bureaux d'études.

Restauration et préservation de mares

SEME apporte son appui technique à plusieurs collectivités dans la restauration écologique et la préservation de mares.

La mare communale de **Pomponne** a ainsi été restaurée en 2017. Une mise en valeur et d'aménagement du site a également été faite (cheminement PMR, plantations, coupe d'arbres et valorisation du bois en paillage, etc.) avec un chantier d'insertion d'**Initiatives 77**.

Inventaires et suivis naturalistes

Afin de renforcer la connaissance des milieux humides pour des collectivités, syndicats ou entreprises, SEME a réalisé des inventaires naturalistes notamment herpétologiques, ornithologiques, entomologiques et botaniques.

Dans le cadre de mesures compensatoires et suite aux travaux et plantations, des suivis ont été conduits afin d'évaluer les actions mises en place, la résilience des boisements alluviaux concernés ainsi que l'évolution de la biodiversité.

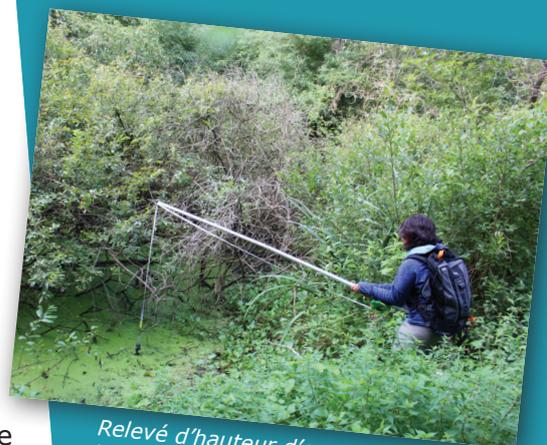


Projet de restauration de mare, Grisy-sur-Seine

13 ha de zones humides acquises,

4 ha en cours d'acquisition,

et **10** ha de zones humides restaurées



Relevé d'hauteur d'eau, noue fosse de Veaux, Saint-Sauveur-lès-Bray



Projet de restauration de milieu dans le cadre de compensation, Île aux Moines, Marolles-sur-Seine

Perspectives pour 2018

Accompagnement de la **Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM)** pour le suivi naturaliste et l'animation de la Réserve Naturelle Régionale des **Îles de Chelles**, ainsi que sur la mise en place de mesures de compensation concernant une mare

Accompagnement des communes pour l'**acquisition de zones humides** pour des projets à plus large échelle

Développement de la mission de **préservation et de restauration** des champs d'**expansion de crues** avec la création d'un porté-à-connaissance sur le thème

Réalisation avec Eau de Paris d'études concernant la **réalimentation** de la **fosse de Veau** dans la Bassée

Finalisation du projet de restauration de La Mauperchette sur la commune de **La Chapelle-Gauthier**

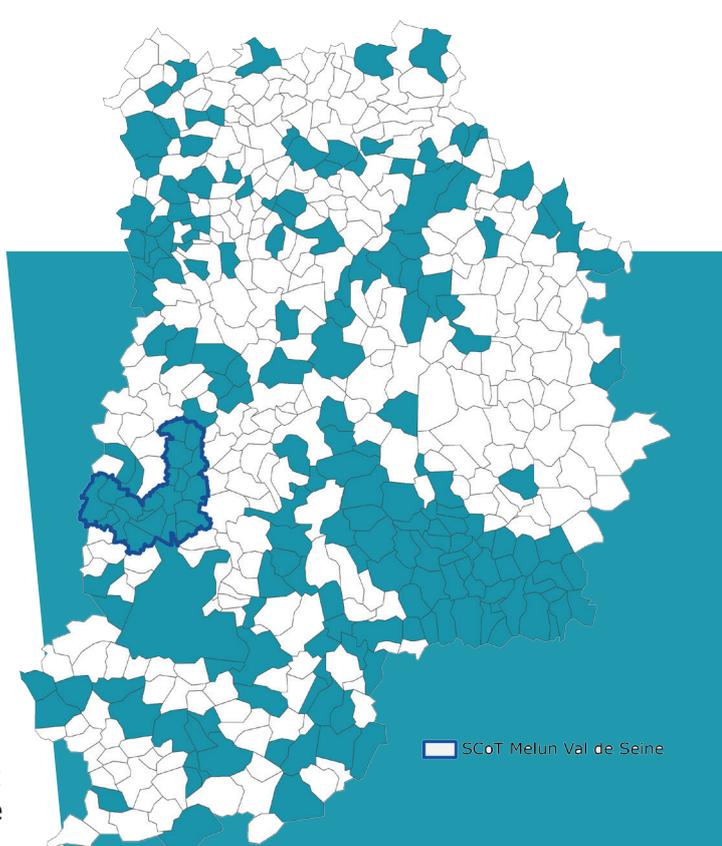
Participation à la mise en œuvre de **Plan Régional d'Action de Conservation** de la **Vigne sauvage** en Bassée.

Poursuite de la politique de **prospection foncière** afin d'évaluer et mettre en place des projets d'acquisition de zones humides sur le département, via notamment la réalisation d'un **porté-à-connaissance foncier**

Projets de **restauration de milieux** à Liverdy-en-Brie, Cesson et Grisy-sur-Seine et d'**aide à l'acquisition foncière** pour Chailly-en-Brie, Mouy-sur-Seine et Soignolles-en-Brie

À la demande des services de l'Etat, Seine-et-Marne environnement continuera à établir des **portés-à-connaissance** et des **avis sur les projets de PLU** sur les zones humides pour les communes en révision ou en élaboration de PLU.

Retrouvez notre **calendrier des animations** sur notre site : **www.seine-et-marne-environnement.fr**



SCoT Melun Val de Seine

Bilan des actions zones humides en 2017

⁽¹⁾PLU : Plan Local d'Urbanisme

⁽²⁾SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

⁽³⁾SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau

⁽⁴⁾CAMG : Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

⁽⁵⁾SNPN : Société Nationale de Protection de la Nature

⁽⁶⁾CAUE : Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement

⁽⁷⁾PDE : Plan Départemental de l'Eau

Seine-et-Marne environnement

18 Allée Gustave Prugnat
77250 MORET LOING ET ORVANNE

Tél. : 01 64 31 11 18

Fax : 01 64 31 16 46

www.seine-et-marne-environnement.fr

[www.facebook.com/
Seine.et.Marne.environnement](http://www.facebook.com/Seine.et.Marne.environnement)



@SEME_77



Vos contacts :

Charlie Darenne / en recrutement

01 64 31 19 66 / 19 65 - zonehumide-nord@me77.fr / zonehumide@me77.fr

Anaïs Demarty / Jumaanah Khodabocus

01 64 31 19 68 / 06 84 - eau-nord@me77.fr / eau-sud@me77.fr



www.seine-et-marne-environnement.fr